

Bourseville

Infos



Décembre 2016

Joyeuses Fêtes

Edito :

Nous voici à quelques semaines de la fin d'année et retrouvons avec plaisir le temps des illuminations afin que notre village prenne un petit air de fêtes.

Cette année, enfants, parents et enseignants, épaulés par la municipalité se retrouveront tous unis sur la place du village pour l'arrivée du « Père Noël ».



Quelques chalets et abris seront installés autour d'un magnifique sapin illuminé.

Spectacle, vente d'objets réalisés par nos enfants et « vin chaud » vous seront proposés pour agrémenter le tout...

Sans oublier, bien entendu, en ce mois de décembre, l'association « Les Loupiots » qui offre chaque année un spectacle aux enfants de l'école.

Nous reconduirons le concours des illuminations et décorations de Noël, en espérant que les habitants de la commune se mobiliseront une fois de plus

L'année 2016 a été particulièrement prenante pour l'ensemble des élus locaux, avec de nombreuses réunions de travail pour la Commune et la Communauté de communes, et pour corser le tout, la fusion avec le Vimeu Vert.

Au 1^{er} janvier 2017, nous dirons « La CCVI est morte, vive la CCV ».

Avec le Conseil municipal, j'aurai l'occasion lors des vœux du Maire le 7 janvier 2017, de vous informer sur bon nombre de ces points.

D'ici là, bonnes fêtes de fin d'année !

Le Maire

Jean-Michel Flachet

Sommaire

<i>A l'affiche</i>	<i>page 2</i>
<i>Réunion de conseil du 24 novembre 2016</i>	<i>pages 3 à 7</i>
<i>Etat civil</i>	<i>page 8</i>
<i>Infos pratiques</i>	<i>page 8</i>
<i>A vos agendas</i>	<i>page 8</i>
<i>Ch'coin Picard</i>	<i>page 8</i>
<i>Les images</i>	<i>page 9 et 10</i>
<u>A l'affiche</u>	

UNE BOURSEVILLOISE A L'HONNEUR !

Lors du dernier concours National de la Résistance et de la Déportation 2016, l'association des Anciens combattants du Vimeu a récompensé les élèves du Lycée du Vimeu qui ont travaillé sur le thème « Résister par l'art et la littérature ».

Mlle Jade Loisselle s'est particulièrement distinguée en obtenant le 1er prix en « devoir individuel ». Quelques mois auparavant, Jade était également à l'honneur, ayant été sélectionnée avec 4 autres étudiants de l'Académie d'Amiens pour un projet de recherche aux USA sur les indiens en Oklahoma . Félicitations Jade !



Mr Le député remettant le 1^{er} prix à Jade



La joie et la fierté de ces parents

En préambule de la réunion de conseil et dans le cadre de la participation citoyenne (voisins vigilants), le Major POLLET, commandant d'unité de la brigade de St Valéry sur Somme est venu faire une intervention à la Mairie.

L'ensemble des conseillers présents a pu s'informer et poser différentes questions au Major POLLET sur le mode opératoire concernant la participation citoyenne.

Déjà, quelques villages aux alentours se sont engagés dans cette démarche.

Le sujet sera étudié dans les semaines à venir par le conseil municipal.

Les règles de la participation citoyenne peuvent être consultées sur le site « LEGIFRANCE », article L2211-1 du code général des collectivités territoriales.

Rappel : la commune dépend de la gendarmerie de St Valéry sur Somme et non plus de Friville-Escarbotin.

Numéro de téléphone, le jour avant 19H => 03 22 60 12 17

Réunion de Conseil du 24 novembre 2016

Tous les membres du conseil étaient présents, à l'exception de Mr Yannick CAUX excusé.

Compte rendu du Conseil municipal du 22 septembre 2016 : Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté.

1) **Décision modificative N° 4 budget 2016 :**

Mr Dumont informe le conseil que la somme de 2 239,51€ correspondant au remplacement d'une baie vitrée et l'achat d'extincteurs, n'ayant pas été prévue au budget, elle sera déduite de la ligne « travaux envisagés ».

La décision modificative est adoptée : Votants 15, contre 0, abstention 0, pour 15.

2) **Subventions aux associations :**

Le Maire rappelle les règles établies l'an dernier concernant les subventions versées aux associations ayant leur siège à Bourseville et propose de les reconduire à l'exception de la Jeunesse Sportive de Bourseville dont la subvention pourrait être de 650€ au lieu de 500€ + 100€ (TAP). Le club ayant créé une école de football d'une vingtaine d'enfants dont 15 de la commune.

L'Association « Détente et Plein Air » ayant quittée de notre village, aucune subvention ne sera versée pour 2016.

L'an dernier, « Voisins et Amis de la Baie de Somme et Familles Rurales » avaient décliné la proposition de subvention, le Maire contactera ces deux associations pour connaître leur position pour cette année.

Le Maire informe qu'une nouvelle association s'est créée courant de l'année 2016 « Coeur 80 pour les 4 pattes » dont le siège est normalement à Bourseville, nous prenons de plus amples renseignements avant d'attribuer la subvention de 50€.

Seule l'association « Vie libre » dont le siège est à Friville-Escarbotin bénéficie d'une subvention, pour son aide et son soutien aux familles pour la guérison des malades alcooliques.

Quant à l'association « Souvenir Français », le Maire prendra contact avec Le Président du Comité de Friville-Escarbotin.

Le Maire propose pour l'année prochaine de prendre en considération une subvention de l'ordre de 250€ afin que nos écoliers puissent participer aux activités de l'USEP.

Subvention 2016 : Jardins ouvriers => 50€, Amicale anciens combattants => 50€, Société de chasse => 70€, JSB => 650€, Association Notre Dame des Anges => 100€, Vie libre => 50€, Amicale du Bel Age => 100€, Amicale Sapeurs-pompiers => 50€, Les Loupiots => 150€, Lire à Bourseville => 150€, CCAS => 500€ + 1000€ (don du Maire).

Mr Delbarre ne participe pas au vote, en tant que Président de la Société de chasse.

La décision est adoptée : Votants 14, contre 0, abstention 0, pour 14.

3) Local club et bâtiments publics et scolaires:

Le Maire rappelle que lors de la dernière réunion de conseil, il avait été décidé d'étudier différentes propositions concernant l'adaptation de nos locaux publics et bien entendu l'avenir du Local club.

Deux réunions de la commission des travaux élargie à l'ensemble des conseillers se sont succédées et le Maire rapporte les deux propositions retenues, sachant que la première a plutôt la faveur de la commission des travaux. Mr Richard, relève que la proposition n° 2 a également des adeptes !

Mme Migeot demande si il est possible prendre des éléments dans chaque proposition pour en faire une troisième, le Maire s'y oppose et demande de prendre décision sur l'une des 2 propositions arrêtées par la commission.

Mr Richard propose que nous votions à bulletin secret, afin que chacun s'exprime librement à ce sujet, la demande est acceptée.

15 votants, 8 pour la 1ère proposition, contre 7.

La proposition retenue est la suivante :

- La classe de Mme Testu déménagera dans la classe du bâtiment en face et sera agrandie pour aménager un dortoir pour les petits. Les deux classes seront dans le même bâtiment (économie de chauffage et d'électricité) et peu d'investissement pour l'adaptabilité.
- La classe actuelle de Mme Testu se libérant, nous pourrons envisager de faire la cantine et la garderie.
- Concernant la bibliothèque, elle restera pour le moment dans l'ancien presbytère et pourra bénéficier des locaux libres (cantine/garderie) pour les ateliers.
- Concernant, le Local club, nous envisageons de raser le bâtiment, de le sécuriser et de rendre étanche le sol afin de préserver le sous-sol. Mr Delbarre s'occupe de consulter au plus vite les entreprises pour connaître le coût exact des travaux.
- Le matériel actuellement stocké dans ce Local sera entreposé dans l'ancien local des pompiers.

4) Local Familles Rurales :

Bon nombre de conseillers a pu visiter les lieux afin de se rendre compte de l'intérêt de ces locaux dans le cadre d'une éventuelle réhabilitation pour faire un « Bistrot de Pays ».

Le Maire rappelle que « Familles Rurales » nous laisse le temps nécessaire (plusieurs mois) pour réaliser l'étude de faisabilité et tiens à mentionner également que l'Association ne cherche pas à vendre à tout prix ses locaux à la commune.

Mr Desprez intervient, à cette occasion pour rappeler que le « Bistrot de pays » c'est avant tout, un lieu de vie et d'animation dans le village.

Le Maire informe les conseillers sur l'estimation faite par le service des Domaines ainsi que les possibles aides financières à percevoir.

Les locaux ont été estimés à 130 000 € à + ou- 10% et les aides pourraient être de l'ordre de 70%.

Plusieurs conseillers souhaitent statuer sur ce projet par un vote « oui ou non » pour les locaux « Familles Rurales », le Maire accepte cette proposition.

Mr Desprez relayé par Mme Roques, précise bien que cela ne doit pas remettre en question notre projet de « Point de service ou Bistrot de Pays ».

Le vote se fera également à bulletin secret.

Résultats du vote : oui 4, non 11

Le Maire informera Mme Rouèche Présidente de l'association concernant la décision prise par le conseil municipal.

Le Maire souligne également que la dernière épicerie de la commune fermera le 31 décembre 2016.

5) Fête de Noël :

Mme Roques informe le conseil concernant la fête qui sera organisée le 16 décembre prochain sur la place du village. Cette manifestation sera organisée par la commune avec l'aide des enseignants, parents d'élèves, animatrices des TAP et bien entendu la participation des enfants.

Plusieurs chalets et abris seront installés autour d'un grand sapin de Noël illuminé pour l'arrivée du Père Noël en calèche (vers 16H00).

Spectacle, vente d'objets réalisés par nos enfants, gâteaux et « vin chaud » seront proposés.

Le Maire informe que le coût de cette manifestation sera tout à fait raisonnable, de l'ordre de quelques centaines d'euros.

6) Tarif cantine :

Mme Roques expose en détail le calcul du prix de revient de la restauration scolaire, en précisant bien les différents éléments (achat, eau, électricité, frais du personnel, etc.)

Le prix de revient est de 10,86€ par enfant, sachant que les parents paient actuellement 3,10€, le reste 7,76€ est à la charge de la commune, avec une moyenne de 10 enfants par jour, le montant global s'élève à 9 932,80€ par an.

Mme Roques énumère également les tarifs pratiqués par les autres communes, de 2,50 à 4,14€, soit une moyenne de 3,38€ sur 13 communes.

Une hausse de 0,18€ est prévue au 1er janvier 2017 par le fournisseur de la restauration, Mme Roques demande de prendre en compte ces éléments et souhaite que le tarif passe à 3,30€ par enfant au 1er janvier 2017.

La décision est adoptée : Votants 15, contre 2(Cantrelle, Guillot), abstention 0, pour 13.

7) **Convention SPA :**

Le conseil est d'accord pour renouveler la convention avec la SPA d'Etalondes, soit 1,13€ par habitant, pour un montant global de plus de 800€ par an.

15 votants : 0 contre, 0 abstention, 15 pour.

8) **Restos du coeur:**

L'association « Les Restos du cœur » sollicite la commune pour une participation financière, 2 familles boursevilloises sont concernées pour 468 repas distribués l'an dernier. Mr Richard fait remarquer que nous pourrions quand même donner au minimum 50€, nous ne pouvons pas rester indifférents sachant que deux familles de notre commune sont concernées.

La décision est adoptée : Votants 15, contre 3(Desprez, Flachet, Migeot), abstention 4(Roques, Duret, Caux, Holleville), 8 pour.

9) **Les Paralysés de France et dégrèvement jeunes agriculteurs :**

Concernant les Paralysés de France et le dégrèvement de la taxe foncière pour les jeunes agriculteurs, le conseil municipal répond négativement à ces demandes. Mr Richard pense que la commune serait peu impactée concernant le dégrèvement pour les jeunes agriculteurs, Mr Dumont se renseignera auprès de Mr Lemoigne à ce sujet.

10) **Défibrillateur:**

Le Maire informe que suite notre demande, Mr Gest responsable ERDF offrira à la commune un défibrillateur. Une petite réception sera organisée à la Mairie, le 9 décembre prochain à 18h00.

11) **Boite à livres :**

Mr Delbarre confirme que nous sommes toujours en contact avec France Télécom pour récupérer la cabine téléphonique, en cas de refus, nous envisagerions de réaliser une boite spécifique.

12) Commission des fêtes:

Le Maire intervient pour sensibiliser les personnes de la commission des fêtes et leurs demande de s'impliquer beaucoup plus à l'avenir. Une réunion de préparation des futures manifestations est prévue le 8 décembre prochain.

13) PLUI :

Concernant l'urbanisation de notre village, un premier projet a été proposé pour notre commune, le Maire envisage une réunion avec l'ensemble des conseillers afin d'étudier de très près ces documents.

14) Classe de neige :

Le conseil confirme l'octroi d'une subvention de 50€ par enfant du collège de la Rose des vents pour les classes de neige, neuf enfants de Bourseville sont concernés, soit un montant total de 450€.

15) Renégociation prêt :

Mr Desprez informe que Le Maire a signé ce matin un courrier adressé au Crédit Agricole concernant la demande de révision de l'un de nos prêts, les taux actuels étant au plus bas, nous espérons un retour rapide à ce sujet.

16) Divers :

Mr Cantrelle fait remarquer que les lampes sur plusieurs luminaires de la rue d'Abbeville sont partiellement défectueuses, Mr Delbarre contacte au plus vite l'électricien de la commune.

Concours des illuminations :

La Municipalité organise à nouveau un concours concernant les illuminations et décorations de Noël pour les habitants de la commune, les récompenses seront remises aux lauréats lors de la cérémonie des vœux du Maire le 7 janvier 2017.

Infos :

Dans le cadre du renforcement des mesures de sécurité pour lutter contre la grippe aviaire, la Préfecture de la Somme demande de prendre les mesures suivantes :

- 1) Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- 2) Si une mortalité anormale est constatée, conserver les cadavres dans un réfrigérateur et prévenir votre vétérinaire.
- 3) Protéger votre stock de nourriture des oiseaux sauvages.

Un arrêté ministériel du 16 novembre 2016 a été affiché à la Mairie.

Etat civil :

Décès : Mme Anita Hénin née Duflot, le 15/10/2016

Inscriptions sur les listes électorales :

Le 31 Décembre 2016, une permanence de 10 à 12H sera assurée à la Mairie pour enregistrer les dernières inscriptions.

A vos agendas :

- *Vendredi 16 décembre 2016 => Fête de Noël*
- *Samedi 7 janvier 2017 => Vœux du Maire*
- *Samedi 04 février 2017 => Soirée organisée par la JSB*
- *Dimanche 26 février 2017 => Repas des Aînés*

« Ch'coin Picard »

*Une devinette : vous croisez un automobiliste Picard dans Bourseville qui vous demande sa route :
« porouète vous m'dire chu c'min pour alleu au Bourq-éd-eu ? »*

« Pourriez-vous m'indiquer le chemin pour aller au Bourq-éd-eu ? »

Où l'envoyez-vous ?

La bonne réponse : vous lui indiquez la route pour aller à.... Ault ! et non à Eu !

Le Bourq-éd-eu ou Bourqu-éd-eut est le nom picard d'Ault, qui s'appelait également le Bourg d'Ault. Parmi les explications possibles, sous réserve de vérification par les spécialistes : en 1850, la mer a envahi toute la partie basse de la ville. Les habitants se sont alors plutôt repliés sur la partie haute, « le bourg d'en haut » devenu « bourq-ed-eut », à moins que cette expression ne soit une simple déformation du « Bourg d'Ault ».



Soirée « Music-hall » organisée par la commune



Le groupe « Musicab'show »



Commémoration du 11 Novembre



Les enfants chantent la « Marseillaise »

Photos de la Sainte Barbe le dimanche 20 novembre 2016



Amandine Caux succède à Céline Demailly



Mr Plouard Mathieu nommé au grade de Caporal

Info : Afin de préserver le Corps des Sapeurs-pompiers de Bourseville, un appel est lancé auprès des habitants de la commune pour rejoindre notre Corps, hommes et femmes de 18 à 50 ans.
Veuillez contacter le chef de Corps : Mr Holleville Jackie ou la Mairie

Avec la participation des associations le Téléthon a rapporté la somme de 1 465 €



« Soirée Cassoulet au profit du Téléthon qui a rassemblé 72 personnes »



Discours de Guy Lecomte Président ACPG-CATM



Dépôt de gerbe par Julien Boulanger

Commémoration Combats Algérie Maroc Tunisie

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : JM Flachet, M Desprez

C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret, D Dubuc

Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : www.mairie-bourseville.fr IPNS